

<http://clg-rostand-orleans.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article517>

Bourse nationale de lycée

- Documents utiles -



Date de mise en ligne : mercredi 20 mai 2020

Copyright © Collège Jean Rostand - Tous droits réservés

Les élèves qui sont actuellement scolarisés en classe de 3ème peuvent demander une bourse de lycée pour la prochaine rentrée. La période pour effectuer cette demande est comprise entre le 18 mai et le 15 octobre 2020. Vous trouverez ci-dessous une note d'information qui présente le dispositif et les démarches à effectuer

<http://clg-rostand-orleans.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/sites/clg-rostand-orleans/local/cache-vignettes/L52xH52/pdf-39070.png> **Information bourse de lycée**

le formulaire de demande

<http://clg-rostand-orleans.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/sites/clg-rostand-orleans/local/cache-vignettes/L52xH52/pdf-39070.png> **Formulaire de demande à imprimer**

le barème pour évaluer vos droits

<http://clg-rostand-orleans.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/sites/clg-rostand-orleans/local/cache-vignettes/L52xH52/pdf-39070.png> **Barème bourse de lycée**

Le formulaire de demande de bourse est à imprimer, compléter et envoyer par courrier. Il est possible de le déposer dans la boîte à lettres du collège située à l'entrée. Pour les familles qui ne peuvent pas imprimer le document, il faut prendre contact avec le secrétariat du collège.

Pour toute question complémentaire ou si vous avez besoin d'aide pour compléter le dossier vous pouvez prendre contact avec le secrétariat ou l'assistante sociale du collège.

Le principal
S. FIX